L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE

FEUILLETON.

LES

ŒUFS DE PAQUES

PAR

ROGER DE BEAUVOIR.

II.

TROIS BAISERS.

(Suite.)

– Pouvez-vous croire à vos propres paroles, lui répondit-on d'un ton aimable de reproche; mon billet de tout à l'heure n'a-t-il pas dû vous prouver!....

– [illegible] reprit à part don Mello, un [illegible] que veut dire ceci?

– On me rencontrez-vous? ajouta la même voix; quelles sont les fenêtres que [illegible] considérais tout à l'heure? Je sais [illegible] monsieur; je vous ai fait suivre; je [illegible] pu résister au désir de vous connaître. Je sais maintenant que vous êtes [illegible], que vous habitez la place de l'Amirauté; j'ai été curieuse, vous le voyez! c'est tout simple. Après le service que vous m'avez rendu....

– Bon! murmura don Mello; il paraît que lui ai rendu un service. Je suis pris pour un autre, profitons de l'aventure.

D'ailleurs, continua-t-on, vous aviez [illegible] soin, depuis ce temps, afin qu'on ne vous oubliât pas, sans doute, de passer sous les fenêtres du palais.

Allons, se dit à voix basse don Mello, il paraît que je passe sous les fenêtres de l'impératrice; c'est toujours ça. Les fenêtres sont peut-être ici un moyen commun à Lisbonne....

– Je vous ai donc écrit.... ce qui est peut être mal.... Mais, après tout, exposée comme je l'étais cette nuit à recevoir le baiser de quelqu'un, j'ai voulu que ce fût un la fut vous.

Voilà une idée que je suis loin de blâmer, dit sur le même ton don Mello, acheva son soliloque.

Je me suis dit, monsieur, qu'un baiser valait un service, et ai celui-ci à le monsieur attrait pour vous....

Divine, adorable! s'écria don Mello, en couvrant cette fois de ses lèvres une main qu'on oublia de retirer; quelles peines ne seraient pas payées par une telle récompense! Disposez encore une fois de ma vie et de mon âme, vous que je n'ose nommer, mais que j'ai devinée si vite aux battements pressés de mon cœur. Parlez, oh! parlez, vos paroles m'ouvrent le ciel!

– Ce ne serait point assez d'un baiser pour acquitter par elle dette, fut-il alors [illegible] à l'entreprenant don Mello. Voici à présent brodé par des mains qui vous seront peut-être chères quelque jour...... le nœud d'épaule au chiffre de l'impératrice....

– Ce nœud d'épaule, à moi?

– Il vient de Catherine, de Catherine qui s'est souvent de votre bravoure. Mais, [illegible] les reines elles-mêmes se mêlent de [illegible], on devient vite oublieux.... L'air de la cour fait, dit-on, bien des ingrats.

Y pensez vous! quand je suis assez heureux pour avoir attiré un seul instant vos regards, quand je paierais de tout mon sang une pareille entrevue? Ce n'est pas la cour qui peut me faire changer, c'est vous qui d'un seul mot, pouvez changer mon sort, vous qui pouvez me rendre éternellement heureux ou malheureux! Ce présent que vous m'offrez, je l'accepte, non comme un hochet de vanité, mais parce qu'il me rappellera toute ma vie cette nuit d'ivresse et d'espérance! Oui, vous êtes une fée dont on chercherait en vain ailleurs le modèle; vous avez daigné jeter vos yeux sur le plus indigne de vos serviteurs. Désormais, je ne m'appartiens plus; laissez-moi vous admirer et vous aimer. Cette parole est douce et noble, une fois prononcée par votre bouche; mais il est un mot que j'implore de vous, un mot pour qui je braverais mille morts. Ce mot, dites-le, et je n'aurai point assez de ma vie, de mon sang pour le payer!

– Et lequel?

– C'est celui-ci.... je vous aime! je l'attends de vous; mais laissez-vous mourir à vos pieds sans l'avoir dit!

Et parlant ainsi, don Mello, comme un acteur consommé, s'était jeté aux genoux de celle qu'il voulait à tout prix convaincre de son amour. Il baisait tour à tour le nœud d'épaule qu'elle lui avait donné, ses mains dégantées, éblouissantes de blancheur, et les boucles soyeuses de ses cheveux flottants sous le vent. Il vertige bizarre, épandait son ombre autour de lui. Il oubliait déjà l'impératrice et ne songeait plus qu'à Catherine....

– Laissez-moi, laissez-moi, s'écria tout d'un coup celle qu'il allait serrer contre sa poitrine; laissez-moi, monsieur; deux heures viennent de sonner; c'est l'heure où l'on m'attend au palais....

Vous laisser, s'écria-t-il, je n'en ferai rien. Songez-vous à ce que je vous ai demandé! Ce mot, ce seul mot....

– Eh bien! eh, reprit-elle, en cherchant à se dégager de son étreinte; eh bien, ce n'est point.... vous aime.... Mais, encore une fois, laissez-moi fuir....

– Pas avant que vous ne m'ayez accordé un rendez-vous, poursuivit l'heureux vainqueur. Demain, oui, demain....

– Eh bien! trouvez-vous demain à une heure dans la serre du palais.... A une heure, vous entendez?

En ce moment, deux heures sonnèrent à l'horloge de l'Amirauté, les lanternes d'un carrosse jetèrent sur l'endroit de la place où elle se trouvait des lueurs passagères. La voix de don Mello [illegible] dans son gosier; il venait de voir [illegible] sous ses doigts, avec l'agilité d'une couleuvre, la femme à qui il parlait. Vainement il voulut courir après elle, il se perdit dans un capharnaüm de rues sans nom. Étranger à Pétersbourg, abîmé de fatigue, et ne pouvant retrouver l'auberge de maître Isaac, il prit le parti de marcher au hasard, comme un fou, dans son manteau, heurtant à plaisir les coureurs, les tournes qu'il rencontrait, et se drapant dans l'orgueil de sa royale aventure. Nature indolemment vaniteux, il eût voulu disposer sur l'heure d'un courrier, afin de l'envoyer à Lisbonne pour y imprimer lui-même dans les gazettes. En y réfléchissant un peu, notre Portugais éprouvait cependant pour son orgueil une certaine humiliation; il ne comprenait que trop qu'il avait joué le rôle d'un autre; mais il pensait aussi que cet autre, à coup sûr, ne pouvait être mieux fait ni plus entreprenant que lui, consolation naturelle en pareil cas. La voix de Catherine vibrait encore comme une douce harmonie à son oreille, il relevait le front d'un air radieux et passionné. Un baiser, plusieurs baisers donnés à l'impératrice! Il y avait de quoi l'exalter et l'effrayer tour à tour.

Et ce fou d'André, pensait-il, ce rêveur absurde, qui ne m'en parlait que la bague dans les yeux et le courroux sur les lèvres! C'est une princesse comme on en voit peu, celle-là, elle entend la galanterie mieux que notre reine qui n'est qu'une papaurée! Le beau mal, après tout, qu'une reine philosophe se laisse un peu embrasser et vous reçoive ailleurs que sur son trône! Ce n'est pas sans raison que Voltaire l'a appelée l'Étoile du Nord! C'est égal, je voudrais savoir pour qui je passe aux yeux de cette beauté impériale. Quel est donc ce service important que j'ai pu lui rendre? ajoutait don Mello en considérant son nœud d'épaule.

Demain seulement, oui, demain, je le saurai. Mais, si elle allait m'envoyer en Sibérie, en découvrant la méprise? Ce serait triste, car, après tout, je n'ai point menti.

Absorbé dans ses réflexions, don Mello, nous l'avons dit, ne prenait pas garde aux passants qu'il rencontrait, il se heurta bientôt contre un jeune homme, enveloppé comme lui, d'un large manteau brun. Par un hasard étrange, ce manteau était de même couleur que le sien, ainsi que la cocarde du chapeau que portait cet inconnu. Don Mello ne fit cette judicieuse remarque qu'en pestant et maugréant contre la maladresse de celui qu'il rencontrait, et qu'il apostropha, à la vérité, en termes assez durs.

L'inconnu, pour toute réponse, déchira une feuille de son carnet, qu'il remit à don Mello.

Enchanté de faire votre connaissance, monsieur, répondit don Mello. Demain, quand il fera clair....

Il ne fut pas difficile à don Mello de reconnaître, dans cet adversaire improvisé, un Français d'excellente mine. Il était de sa taille, et avait même avec lui quelques traits de ressemblance.

L'agitation et le désordre du jeune homme semblaient extrêmes. Évidemment, l'interpellation furieuse de don Mello venait de le surprendre au milieu d'une course précipitée. Il le quitta, en effet, après avoir arrêté avec lui un engagement pour le lendemain.

Et de deux! pensa don Mello. Un rendez-vous galant et un duel; cela marche! quelquefois de compagnie! Maintenant, je puis dormir tranquille. Ma foi! ma nuit est complète.

Le jeune homme qui s'était croisé un instant avec don Mello, avait cependant repris sa marche. Arrivé à l'angle de la place de l'Amirauté, il s'arrêta devant son hôtel, et y frappa.

– Une lettre pour monsieur le chevalier, dit le portier, une lettre venue du palais.

D'une main tremblante, le jeune homme brisa le cachet de cette lettre.

– Trop tard, murmura-t-il, avec un mouvement de dépit; maintenant, l'heure est passée!

Il sortit rapidement, et interrogea du regard les ombres diverses qui traversaient la grand place.

Une femme, portant le même costume que celui sous lequel don Mello avait poursuivi l'impératrice, passait alors devant un portique, orné de candélabres ardents. Elle était seule, et jetait de temps à autre un vague regard autour d'elle. Ce jeune homme crut voir une inquiétude secrète dans ses mouvements, elle évitait les groupes populeux, et semblait embarrassée de la direction qu'elle allait prendre. A quelque distance d'elle, et dans l'ombre, marchaient plusieurs hommes enveloppés de manteaux; quand elle s'arrêtait, ces hommes s'arrêtaient aussi. Le jeune français remarqua fort bien ce manège, il en conclut à part lui que l'impératrice se détestait pas la surveillance même dans une nuit de plaisir et de folie. Des vengeurs obscurs et mystérieux pouvaient aiguiser contre elle leurs poignards dans ces ténèbres, n'avait-il pas surpris lui-même, dans la taverne de maître Isaac, les paroles menaçantes d'André Stefanoff? Cet homme lui était inconnu, mais ses projets sinistres bouleversaient encore son esprit.

–J'ai une faveur à demander à l'impératrice, se dit-il, elle me l'accordera si je l'avertis d'un danger! La voici, soyons dignes d'une mission que m'imposent le devoir et peut-être aussi des intérêts non moins chers que ceux de Catherine! Allons, chevalier, du courage! tu vas te trouver vis-à-vis de l'une des puissances les plus terribles de la terre! Souviens-toi des leçons du comte de Lauraguais, ton cousin, et n'oublie pas qu'une impératrice n'est après tout qu'une femme!

Le chevalier Henri de Luz n'avait parlé, jusque-là, qu'à des impératrices de théâtre, il se trouva quelque peu déconcerté en abordant Catherine....

Sous l'habit vulgaire qu'elle portait, la souveraine semblait avoir retrouvé le charme de sa première jeunesse, c'était vraiment cette nuit-là, une transformation complète dans sa démarche, son air et le son même de sa voix. Ressuscitée dans les fraîches mondes d'une cour où elle se voyait forcée de s'observer elle-même, depuis quelque temps, en raison de la grandeur de la fatigue de sa fille, et ainsi devant les murmures de la suite partisane de la nation, cette femme, qui pleurait sa pulbiqu, pour ne faire des partisans, alors que le [illegible] de la malveillance, essayait depuis la fin trafique de cet époux de l'hypocrisie de la solitude, elle fréquentait même les églises et les couvents à certains jours. L'idée de cette mascarade nocturne venait de rallumer en elle mille désirs étouffés, elle se rappelait, sous la couche de fard qui couvrait ses joues, les premières lueurs de son règne, de sa beauté, de son empire absolu sur tous. Les chaînes pesantes qu'elle portait, ses bras meurtris souvent par la brutalité d'un Orloff, les fantômes hideux qui se penchaient les nuits sur son chevet, ses vengeances, ses châtiments, elle avait tout oublié pour cette liberté de quelques heures, ce large champ d'intrigues et d'aventure que la coutume elle-même lui livrait. Son imagination vagabonde lui représentait tantôt un soldat de la garde circassienne, venant exiger d'elle le baiser d'usage comme une rançon, ou quelque chevalier des gardes, l'abordant avec des paroles musquées. C'était peut-être par une de ces nuits qu'elle avait rencontré Orloff le balafré dont elle fit son complice avant que d'en faire son favori, Wisotsky le brillant officier, ou quelque mari secret, mari d'un mois, d'un seul jour! Pour une femme aussi romanesque, l'heure du plaisir amenait avec elle une sorte de frémissement et de terreur Quel était donc ce jeune homme qui venait ainsi chercher lui-même de gaîté de cœur, son arrêt, quel était cet imprudent qui abordait Catherine? A sa vue, l'impératrice réprima un léger trouble.

En l'envisageant sous la lanterne allumée d'une madone, Catherine n'eut pas de peine à reconnaître un délicieux cavalier qui avait, l'autre semaine, sauvé son équipage d'un péril....

Le chevalier de Luz était divinement fait. Jeune, élancé, plein de feu, il réalisait, dans toute sa personne, un de ces charmants héros du dix-huitième siècle, héros d'opéra et de soupers que l'on ne trouve plus aujourd'hui que dans les gravures de Chardin ou de Moreau; sa vraie patrie était l'Œil-de-Bœuf, et sa carte du tendre: Paris et Versailles. Malgré d'incroyables efforts pour arriver au titre de roué, le chevalier était restée ce que restent en pareil cas les natures d'élite, il était bon, crédule, et confiant à l'excès. Catherine l'examinait, et lui trouvait déjà une vague ressemblance avec Poniatowski qu'elle avait pu oublier, quand le chevalier, pressant le pas, lui offrit le bras avec une vive agitation.

– Un autre que moi, vous eût embrassée, lui dit-il, je ne suis point digne de cet honneur, et me borne à vous prier de me prendre, cette nuit, pour votre officier d'ordonnance. Croyez-moi, vous n'êtes point ici en sûreté, de grands périls vous menacent. Je ne puis vous les expliquer en ce moment, ce n'est qu'en votre palais....

Dans mon palais, mais y songez-vous, monsieur! je n'y suis point libre, et d'ailleurs, je ne tremble point, voyez!

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 10 novembre 1870.

Le marché monétaire est dans le même état qu'il depuis plusieurs jours. Les offres aux banques, excèdent encore les fonds dont peuvent disposer ces institutions; elles ont légèrement augmenté aujourd'hui. Nous cotons, comme auparavant: 1 à 1 1|4 par mois les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 1 1|2 les bons; 1 1|2 à 2 les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales; 10 à 12 par an le papier hypothécaire No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 110 3|8 à 110 5|8 contre 110 3|4 à New-York et fermé à 110 5|8 à 110 7|8 contre 110 3|4 à New-York. Il a touché 111 dans l'intervalle. Les transactions comprennent $1,000 et $2,500 à 110 3|8, $2,000 et $2,000 à 110 1|2, $5,000 et $8,000 à 110 5|8, $20,000 à 110 5|8 à 110 3|4, $3,000, $5,000, $5,000 et $6,200 à 110 3|4, $3,000 à 111. – Dans l'argent, $1,000, en demi-piastres américaines, à 107, $400 à 107 1|4 et $700 à 107 1|2.

Le change américain a beaucoup fléchi. Les banques ont tiré sur New-York, sur leurs comptoirs, au pair à 1|8 d'escompte, contre 1|8 de prime hier. On a vendu $20,000 à 1|8 d'escompte de banque, à vue, sur New-York, à 1|8 d'escompte, $15,000 et $35,000 en change de commerce, $25,000 et $30,000 de banque à 3|16, $10,000 en change de commerce, $15,000 et $30,000 de banque à 1|4, $30,000 de banquiers au même taux, $10,000 en change de commerce à 5|16, $5,000 à dix jours de vue à 1|2 et $5,000 à quinze jours de vue à 3|4.

Nous avons à constater beaucoup d'animation dans le change étranger. Les opérations de sterling comprennent environ 105,000 livres, dont 200 connaissement à 117 3|8, 300 et 200 à 119, 5000 connaissement et clear à 119 à 119 1|4, 5000 clear No. 1 à 119 1|8, connaissement et clear à 118 7|8 à 119, 20,000 à 119 3|8, 9000 connaissement à 119 1|4, 15,000 à 119 1|4 à 119 3|8, 15,000 connaissement et clear à 119 à 119 1|2, 9000 clear No. 1 à 119 3|8 à 119 1|2, 6000 du premier ordre équivalant au change de banquiers, à 119 3|4, 5000 à 121 1|2, 5000 de banque à 120 1|2, 5000 de banquiers pour renouvellement à 120 1|2. Le sterling peut être coté maintenant à 119 à 119 1|4 et 119 1|2, le bon connaissement à connaissement No. 1 et clear et 120 1|4 à 120 1|2 le change de banque.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de checks sur [illegible]. Quelques-unes des banques ont demandé le pair.

Dans les actions, les ventes annoncées sont: 5 actions de la Compagnie du Gaz Barbarin à $25, ce qui est une hausse; 100 des Abattoirs à $17; 30 et 20 de la Compagnie de Navigation à $50; $1,500, $200 dans une somme moins forte, en nouveaux bonds septennaux de la ville à 75; $4000 de fonds de la ville en faveur des chemins de fer à 69, $5,000 d'anciens bonds sept pour cent à 74, ce qui est un taux extrême.

$2,500 de nouveaux mandats de l'État ont changé de mains à 74 et $3,000 à 74 3|4 et ces warrants se sont vendus à 73 et à 74 et les mandats de l'État à 74 à 75.

Un lot de $800 de certificats de l'Agence fiscale du 16 juillet s'est vendu à 33.

Il ne se fait presque rien dans les billets de la ville. Quelques courtiers offrent les billets de mois moins insignifiants à 30 et de vendre à 25 d'escompte.

PLUS TARD. – Il ne s'est rien fait, ce soir, au Board des courtiers.

Pour les offres et les enchères au bureau des courtiers, voir le tableau du Bulletin financier, partie anglaise.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 10 novembre 1870.

COTON.–Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 8200 balles prises à des prix fermes, tout en faisant occasionnellement pencher l'avantage du côté des acheteurs. Nous cotons le low ordinary à 10 à 11 c. ordinary à 13 c. good ordinary à 14 ¼ à 14 ½ c, low middling 14 ¾ à 15 c, middling 15 ¼ à 15 ¾, et strict middling 15¾ c.

La demande a été active et tout à fait générale, vingt-deux maisons de courtage ayant pris part aux affaires dont le cours a été très animé le matin par la modicité du stock; mais plus tard l'ouverture de nouveaux échantillons est venue donner une plus grande animation au mouvement, qui alors a amené des ventes qui ont embrassé le montant noté plus haut—lequel est le plus fort qui ait encore changé de mains cette saison, excédant de 1400 balles les totaux des ventes faites jusque là. Dans quelques cas les acheteurs ont payé une fraction de plus pour les listes désirables, mais dans d'autres, l'avantage s'est faiblement montré du côté des acheteurs. Le strict good ordinary s'est vendu à un prix aussi élevé que 14 11|16, le low middling et le strict low middling à 14⅞ et 15 et le peine Liverpool middling à 15⅛. Le seul changement de nos cotes regarde le strict good ordinary que nous avons haussé de ⅛ c.

Les recettes, proprement dites, depuis hier soir ont embrassé 5866 b., contre 4573 l'an dernier, formant un total, depuis vendredi soir de 26308 balles, contre 27121 durant le même laps de temps la semaine dernière et 27984 l'an dernier et depuis le 31 août 176,981 balles, contre 200665 l'an dernier.

Les exportations aujourd'hui ont eu lieu pour Liverpool.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal	20696	
Arrivé dep. le dern. état	9590	
Arrivé précédemment	155543	165133
		215829
Expédié aujourd'hui	7630	
Expédié précédemment	117254	124884
Stock en mains et à bord		90945

SUCRE.–Les recettes, ce matin, ont embrassé 581 boucauts de sucre. La demande est bonne et porte spécialement sur les meilleures qualités. Tous les envois reçus n'ont été que partiellement débarqués, de sorte que les ventes d'aujourd'hui n'ont embrassé que 40 boucauts écoulés à 7¼ c pour l'inférieur, 9 à 9¼ c pour le commun, 9¾ à 10¼ c pour le fair; 10¾ c pour le good fair à fully fair; 11 ¼ c pour le prime; 11⅛ c pour le seconds; 11⅛ c pour le cristallisé; 11¾ à 12 c pour le jaune clarifié et 12 à 12¼ c pour le jaune clarifié.

MÉLASSE.–Les recettes, ce matin, ont embrassé 180 barils de mélasse. La demande est bonne et les prix fermes, mais les envois reçus n'ont pas tous été débarqués à temps, de cette façon, les ventes se sont bornées à 1300 barils pris à 55 à 60 c pr la commune, 45 pour l'inférieur, 63 c pour le fair, 65 à 66 pour la bonne, 68 à 70 cents pour la prime et 71 à 72 c pour la qualité de choix.

FARINE.–Le marché continue à être calme et sans changements, bien que la demande locale ait été meilleure aujourd'hui. Ventes d'environ 2000 barils de l'article, dont 100 de simple extra à $5. 50 et 50 de à $5 20, 100 de de farine pour ce qu'elle vaut à $5 50, 100 de triple extra à $5 75, 300 de à $6, 150 d'extra de choix à $6 80, 400 de à des conditions privées.

MAÏS.–Le jaune est rare, mais le stock des autres qualités est fort. Vente de 2000 sacs, dont 400 de mixed à 80 c. 200 de blanc à 81 c, 300 de à 82 c, 100 et 500 de blanc à 85 c le boisseau.

AVOINE.–L'approvisionnement d'avoine est rond, l'article calme et les prix plus bas.–Ventes aujourd'hui de 1000 sacs dont 300 de Cairo à 48 c. 300 de St Louis à 50 c, 50 et 200 de à 51 c le boisseau.

SON.–L'approvisionnement de son est rond et la demande modérée. Vente de 200 sacs patentés à $1 10 les 100 livres.

FOIN.–Rare et en demande. Le prime de l'Ouest commande $28 à 29, choix $30 la tonneau.

VIANDE SALÉE À SEC.–Il n'y en a pas en mains. Les dernières épaules se sont vendues à 15¼ c la livre.

BREAKFAST BACON.–L'article du Nord se vend 21 à 22 cts., celui de l'Ouest est coté à 23 à 23 cts la livre.

PORC.–Calme et le mess est coté à $26 le baril. Le placement s'en fait à $26 50 à 26 75 et se vend en détail à $27 à 27 50 le baril.

BACON.–Rare et le marché manque encore de côtés clear ribbed. Les épaules sont cotées à 15 à 15¼ c les côtés clear ribbed 21¼ à 21 ¾ c la livre, ce dernier prix est celui du détail. Le jambon curé au sucre est coté à 25 à 26 c la livre; 3 barriques d'épaules se sont vendues à 13 c et 14 tierçons de jambons nouveaux curés au sucre et couverts, à 26¼ c.

SEL.–La demande de sel de Liverpool continue à être bonne à des prix pleins. Les embarquements étant peu de chose les détenteurs sont fermes; les commerçants demandent $1 60 à 1 65 pour le gros sel de Liverpool et $1 85 à 1 90 pour le fin; Quand il a fait lots dont pris en entrepôt [illegible] des bateaux une déduction est faite pour le drayage. Le sel en poche commande 10 c la poche de 2 livres et 5 c celle de [illegible]. Le sel des Îles Turques est nominal.

BEURRE.–Le marché est calme et stable, le beurre de choix de l'Ouest commande 34 à 35 c, l'inférieur 18 à 25 c, choix du Nord 43 à 48 c, commun 30 à 35 c la livre.

FROMAGE.–Le Western factory est ferme à 15¼ à 16 c, reserve 14 à 14½ c et English Dairy 18 c la livre.

HARICOTS.–Les haricots blancs de l'Ouest se vendent $8 à 8 50, les communs $6 50 à $7 le baril.

FARINE DE MAÏS.–Continue à être calme à $3 50 le baril de farine séchée au four prise au débarcadère, et prise en magasin $3 75 le baril.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 11 novembre 1870.

Le temps, hier, a été magnifique. Il est vrai que dans la matinée l'air était un peu vif à cause du vent du Nord qui a régné une partie de la matinée seulement.

L'importation et l'exportation prennent de jour en jour des proportions plus sensibles; aussi voit-on beaucoup de mouvement sur la levée. Le marché au sucre surtout commence à être envahi par les spéculateurs venant de tous côtés.

Sont arrivés, hier: La Belle, de Donaldsonville; le Bart Able et le W. S. Pike, de Ouest-Bâton-Rouge; le Marcella, de la rivière Yazoo; le Southwestern, de la Rivière-Rouge; le Gov. Allen, de Vicksburg; le Richmond, de St Louis, et l'Alaska, de Cincinnati.

Sont partis, hier: Le Hunter, pour la côte d'en bas; la Belle, pour Donaldsonville; le C. H. Durfee, le Texas et le Belle of Alton, pour la Rivière-Rouge; le Frank Pargoud, pour Vicksburg; le Pauline Carroll, pour St Louis.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui nous mentionnerons le beau bateau le Henry Tête, capitaine J. Dalferès, lequel fait ses trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis, lundis et mercredis, à midi précis. M. M. H Landry est préposé au département des finances, et M. A. M. Osgood à la charge importante du fret.–A Donaldsonville le Tête fait sa jonction avec les barges descendant tous les attérages du Bayou Lafourche.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs jusqu'à Hermitage Ouest-Bâton-Rouge sur le beau bateau le W. S. Pike, capt. J. J. Brawne, lequel a modifié ses voyages à partir d'aujourd'hui. Le Pike cesse d'aller à Bayou Sara; à l'avenir ce paquebot ne prolongera ses deux voyages par semaine que jusqu'au débarcadère d'Hermitage, à l'entrée de la Fausse Rivière, partant de la Nlle-Orléans comme par le passé, tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à cinq heures. M. S. S. Streck est chargé de l'administration du bureau, et MM. Ozémé Landry et Laurent Sellers sont chargés de la cargaison.

Partira aussi aujourd'hui, le beau bateau le Bart Able, capt. V. B. Barauco, lequel fait toujours ses deux voyages réguliers par semaine, jusqu'à l'atterage de Lobdell Store, Ouest-Bâton-Rouge, partant de la Nlle-Orléans tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à 5 heures. M. Allen Jumel, assisté de M. E. J. Forstall, Jr., est chargé de l'administration intérieure, et M. Chs. Dean, avec l'assistance de M. H. Duffel, est préposé au fret.

Partira aussi ce soir, le magnifique bateau de la malle, le Wade Hampton, capitaine J. C. Libano, lequel fait deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Fort Adams, quittant la Nlle-Orléans tous les vendredis et lundis soir, à cinq heures. M. Léo Bayhi, assisté de M. A. J. Reid, est chargé de l'administration du bureau, et M. Henry Audry a la charge importante de la cargaison. Ce paquebot fait aussi le service de la malle deux fois par semaine de la Nlle-Orléans à Fort Adams.

Parmi les départs réguliers de demain, nous signalerons le Bradish Johnson, pour la côte d'en bas; le Rapides, pour la Rivière Rouge; l'Entreprise, pour les Attakapas, et le Natchez, pour Vicksburg.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

[illegible] Rip Van Winkle [illegible]

Vendredi—Bénéfice d'adieu de ROBT. McWADE —Le beau drame intitulé THE LOST SHIP.

SAMEDI—Dernière matinée de McWADE.

DIMANCHE—[illegible] de ROBT. McWADE.

LUNDI—Les célèbres Favoris de Wallack—LOUISA MOORE et CHS. WYNDHAM, et leur fameuse troupe de comédie.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1870.

LES Actionnaires de la Compagnie du CHEMIN DE FER SUD-EST (South-Eastern R. R. Co.) sont, par le présent, notifiés qu'une assemblée générale aura lieu le MERCREDI, 23 novembre 1870, au No 38, rue Natchez. Les Actionnaires sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Board,
E. L. MILLAUDON, Président.

Bureaux de la Compagnie de Gaz Barbarin en Louisiane.
No 10 Passage de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1870.

1O.—Conformément aux termes de la Charte, une réunion des actionnaires, pour l'élection annuelle de Directeurs, aura lieu à ces bureaux, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 7 du mois prochain, c'est-à-dire, le premier lundi de novembre.

2.—Les actionnaires de cette Compagnie sont, en même temps, appelés à voter sur un amendement à l'article XI de la Charte de cette institution.
C. CAVAROC, Président.
AUG. WM. BRITTS, Secrétaire.

TEINTURE A LA VAPEUR ET DÉGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

Cette maison qui a su faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements. [illegible]

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE Charbon,
ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.
Nos. 170 Rue Gravier et 39 Rue Dauphine

Fourniront aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix.

Charbons Pittsburg, Mount Carbon, Anthracite et Cannel.

C. TYLER.

Au No. 15 de la rue Carondelet.
(Dépôt, au pied de First street.)

Vend de ces charbons, en gros et en détail, aux planteurs, aux familles, aux propriétaires de presses à coton et de bateaux à vapeur, — aux plus bas prix du marché.

CHARBON! CHARBON! CHARBON!

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No 166 de la rue Poydras.

Sont à même de fournir les meilleurs CHARBONS Pittsburg, Anthracite et Pittsburg, Nut aux familles, hôtels, presses à coton, fonderies, steamers et bateaux à vapeur, au plus bas prix du marché. [illegible]

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

[illegible]

SPENCER FIELD, JR. WALTER O. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS. [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

Mme DENISE a transféré sa PENSION, du No 43 rue Bourbon, au No 107 rue Douane.
Prix, par jour (y compris vin et chambre)...... $2.
par semaine (pension régulière)........ $5.

Changement de Bureaux.

LES Bureaux du Louisiana Freestone Manufacturing Company ont été transférés au No. 164 de la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, où seront reçues les commandes de toute espèce de travail en pierres pour bâtisses, escaliers, tombes, monuments, pierres de tombes, pierres plattes, banquettes, et pour réparations. On recevra également les ordres à la boîte 103 du Mechanics' and Dealers' Exchange.
NEWTON RICHARDS, Président.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Le magasin à l'enseigne "Chapeau du Peuple," ("The People's Hat Store") a été transféré du No 200 rue des Magasins, au No 241 rue Vieille-Levée, entre St Philippe et Dumaine, en face du Marché Français, où les soussignés espèrent revoir leurs habitués et le public en général. Ils auront en outre un choix varié d'Habillements et de Marchandises de Pays qu'ils vendront aux plus bas prix.
VEGA & MENENDEZ.

TRANSFERT DE MAGASIN.

G. W. W. Goodwyn,

FABRICANT de ferblanterie et Marchand de Fourneaux de Cuisine, a transféré son magasin du No 62 de la rue du Camp,
Au No 54 de la rue Gravier,
Près le coin de la rue Tchoupitoulas.

Changement de local.

VOSE BROTHERS.
Négociants-commissionnaires et marchands de provisions, ont transféré leur magasin
Au No 97, rue des Magasins.

Changement de Local.

NOUS avons transféré notre stock aux vastes magasins Nos 45 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Fulton, à une porte de l'angle de la rue Poydras. Nos entrepôts Nos. 16 de la rue Fulton et 13 de la rue Front, seront bientôt transférés à notre nouvelle bâtisse, Nos. 30 et 32 de la rue Fulton, laquelle est en voie de construction.
N. B.—Les chars du chemin de fer des rues Canal et Poydras passent devant nos magasins toutes les trois minutes.
BOSTICK & SEYMOUR.

LOUIS BERNOS, Agent.

AU No 39 DE LA RUE NATCHEZ.

OFFRE à vendre—
CHAUX, CIMENT, PLATRE, POILS,
GOUDRON, POIX, RÉSINE,
TÉRÉBENTHINE,
GOUDRON et MATÉRIAUX à toitures,
SOUFRE, CHAUX pour la fabrication du sucre
TOILE D'EMBALLAGE, HUILES,
SAINDOUX, HUILE DE LIN,
HUILE DE BALEINE,
HUILE DE TANNEUR et
HUILE D'ÉCLAIRAGE.
TOUTE ESPÈCE D'ENGRAIS.
Il attend un assortiment complet de blanc de céruse, peintures, vernis, brosses, etc.
LOUIS BERNOS, Agent,
Au No 39 de la rue Natchez.

OUVERTURE DES ÉCOLES.

La Maison Lelièvre,

174 ...... rue Royale...... 174

Succursale rue Baronne No 9, près Canal.
A L'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son assortiment de livres d'école français et anglais et articles de bureaux est des plus complet.
Toutes ces marchandises seront vendues à l'ancien magasin et à notre succursale, au plus bas prix de la place.

Bureau du Barbarin Gaslighting Co

DES OUVRIERS CHAUDRONNIERS trouveront un emploi permanent et de bons gages en s'adressant à
A. E. DUPAS,
Ingénieur en chef,
rue Derbigny No 58,
Entre Conti et Bienville.

VICTOR BOLIS .... A. A. PECOT.

BOLIS & PECOT.

MESSIEURS BOLIS & PECOT, propriétaires d'une patente pour la Charrue à Sarcler, annoncent aux planteurs qu'ils partiront pour l'Ouest dans les premiers jours de novembre afin d'y faire fabriquer des charrues à sarcler. [illegible]

Les demandes doivent être adressées à D. M. Pecot (bureau de poste de Cypremort, paroisse Ste Marie, Lne.) qui nous avons nommé notre agent général, ou à Pascal & Ilsley, Nouvelle-Orléans.

Références à la Nlle-Orléans—Pascal & Ilsley, Robert Hare, Price, Hine & Tupper, Beraud & Gibert.

— CERTIFICAT —

[illegible]

B. MARTEL.

[illegible]

J. G. PARKERSON.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible]

SIBER & OWEN, [illegible]

No. 10 de la rue des Remparts,

BUREAUX DE DEVANT.

Le Professeur Wm. PAULOS

SPÉCIALISTE,

GUÉRIT de la Syphilis, de la Gonorrhée, de Rétrécissements, de la Faiblesse Séminale, de la Débilité nerveuse, etc.
[illegible]
Toutes les correspondances et consultations sont confidentielles.
Professeur PAULOS,
Au No 10 de la rue des Remparts,
au-dessous de la rue du Canal.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Se[illegible], &c.,
16 & 18 ...... ST. LOUIS STREET ...... 16 & 18

DENTISTES.

$20 Seulement $20.

LE Dr. Ch. MERMILLIOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il fait des dentiers [illegible] pour $20. [illegible]

Préservez vos dents.

J. A. CARABAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
130 ...... RUE DU CANAL 130
[illegible]

Dr. O. BLANOKE,

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCES.

LE Dr. O. BLANOKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. [illegible]

LE Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au dessus du magasin de M. Hamon. [illegible]

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal.
[illegible]

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1870.

A la demande d'une majorité des actionnaires, une assemblée des actionnaires aura lieu le MARDI, 8 novembre, à 2 heures, pour décider s'il convient de changer la Banque en Banque Nationale.
Par ordre des Directeurs,
GEORGE A. FERRET, Caissier.

Appareils Vaporifères Portatifs

— DU —

Dr LEFEBVRE

POUR prendre soi-même, ou administrer de[illegible], des bains de vapeur de toute espèce, des demi bains et des douches aux malades, dans le lit.

[illegible]

The New Orleans Antiseptic Air tight Wood Burial Case Company.

CETTE compagnie, [illegible]

FAIRBANKS & CO.,

FOURNISSENT les seuls leviers à coton [illegible]

W. B. BOWMAN, Agent,
53 rue du Camp.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires

D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG ...... Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à [illegible]

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.
[illegible]
F. FUSELIER,
EDOUARD BARNETT,
M. T. DUCROS.

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
Nos 50 & 52 Nlle-Levée,
Coin Allée de Natchez

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(*Non Inflammable*)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isoloir, feutre à crin, etc., &c.
[illegible]

J. O. LINGHAM & Co, agents,
Au No 7 de la rue Carondelet.

F. GONTHIER,

ÉTABLISSEMENT DE TAILLEUR,
42...... rue St. Charles 42
Vis-à-vis l'Hôtel.
[illegible]

Tonnellerie Tonnellerie.

Aux Planteurs et aux Marchands.
[illegible]
R. J. BERKERY,
Au No 32 du Front Street.

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER,
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Novembre 1870.

[illegible]

Agnelly Joseph,	Hiller Jacques,
Brun Jn. Bte,	Janvier Pierre,
Bourgeois Pierre,	Laisné Ju. Pierre,
Guillard Jean,	Lasserre Jules,
Dragonnet Eugène,	Martin Charles,
Dupuy Adrien,	
France Marie (Mlle),	Ory Joseph,
Garnier (Jn. Victor)	Vaché Arnaud.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD .... Président.

Loterie de Numéros Simples

MAGNIFIQUE COMBINAISON.
30,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE F.

Tirage, le SAMEDI, 5 nov. 1870, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co. ...... Contracteurs.

— PLAN —

30,000 billets—Prix du billet: $20 seulement

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

31 ET 33....RUE DU CANAL....31 ET 33
Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

Wm A. VALLOFT,

MARCHAND DE MEUBLES,
240 .... Rue Royale 240
Entre St-Philippe et Ursulines
[illegible]

P. DÉJAN,

MARCHAND DE MEUBLES,
Neufs et d'Occasion,
ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.
[illegible]

ENTREPOT DE RIZ,

A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU,

43........Rue Peters........43
Entre les rues
DOUANE ET BIENVILLE.
TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30
Encoignure Douane,
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,
[illegible]

Musique: Pianos.
GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16........RUE ROYALE........16
A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs Pleyel, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.
Prix très modérés.

BONNIN & ESCUDIER

Sugar Train.

Patenté le 27 juillet 1869.

[illegible]

MIRAMON & Cie,

99 & 101 rue de Chartres,
MARCHANDS DE MEUBLES,
EBENISTES ET TAPISSIERS. [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN,
Propriétaire.
[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'Installation de gaz,
126........RUE DE CHARTRES........126
(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

ENGRAIS!!!

[illegible]

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]
A. THOMSON & CO.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure. [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—[illegible]
A. THOMSON & CO.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DE LA

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle.-Orléans.

LES actionnaires de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans (New Orleans Canal and Banking Company) sont informés par le présent avis que conformément à une résolution des Directeurs, adoptée le 2 novembre 1870, une assemblée des actionnaires de la dite corporation aura lieu aux bureaux de la dite corporation, au coin des rues du Camp et Gravier, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, le 28 décembre 1870, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et ajournera, de jour en jour, et aux mêmes heures, les dimanches et les jours de fête exceptés, entre les mêmes heures, jusqu'au 1er juillet 1871 inclusivement, pour prendre en considération et décider:

1.—S'ils acceptent le bénéfice et les clauses d'une loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 16 mars 1870 et intitulée "Acte prolongeant la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans, la durée de la dite institution de vingt-cinq ans et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres."

2.—Si le dit capital sera réduit à un million de piastres.

Le dit acte est conçu comme suit:

(No. 72.)

Acte prolongeant la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, la durée de la dite institution de vingt-cinq ans, et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres.

[illegible]

(Signé) MORTIMER CARR,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(signé) OSCAR J. DUNN,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 16 mars 1870.
(Signé) H. C. WARMOTH,
Gouverneur de l'État de la Louisiane.
Pour copie conforme,
GEO. E. BOVEE,
Secrétaire d'Etat.
Par ordre du Président et des Directeurs,
CH. JUMONVILLE,
Caissier.

G. W. DUNBAR & SON,

13 et 14......RUE ST-LOUIS......13 et 14
Nouvelle-Orléans,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
[illegible]
FABRICANTS des
SIROPS DE FRUITS.

Dépôt de Riz du Sud.

D'AQUIN & PHILIPPI,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Au No. 47 de la rue Peters.
[illegible]

INSTITUTIONS.

EXTERNAT.

POUR LES DEUX SEXES.
Dirigé par
Mlle C. CHAPUIS,
No. 126½, rue Royale,
Entre Toulouse et St. Louis

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane)
BATON ROUGE, LOUISIANE.
[illegible]

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme M. LAVILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DEBON,
No 89, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
[illegible]

COLLÈGE JEFFERSON SAINTE-MARIE, [illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.
CHEMIN DU BAYOU
Près Claiborne.

Médicaments.

DIPLOME D'HONNEUR
décerné à la [illegible]

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

— ET —

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR
A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, [illegible]

E. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.

VACCIN.

Bureau de Santé.

150...........RUE DU CANAL...........150
ÉTAT DE LA LOUISIANE.

ON vaccine gratuitement, tous les jours, de midi à deux heures, aux bureaux des inspecteurs des Districts—

Premier District—Dr. J. A. MATHIEU, rue Dolord et "Tivoli Circle."

Deuxième District—Dr. F. B. ALBERS, au No. 46 de la rue St Pierre.

Troisième District—Dr. J. T. JACKSON, au No [illegible]

Quatrième District—Dr. A. W. PERRY, au No [illegible]

Cinquième District—Dr. C. P. AMES, [illegible]

Sixième District—Dr. S. S. HERRICK, [illegible]

[illegible]

S. C. RUSSELL, Dr.-M.,
Surintendant du Bureau de Santé de la Louisiane.

Remèdes du Dr Richau

[illegible]

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit des ulcères, [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU [illegible]

DISPENSAIRE

HOMŒOPATHIQUE

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Dame M. A. CAREY vs la Dame CATHERINE McGUIRE.

Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans—No 3,394.

THOMAS CAREY vs la même.

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

SUCCESSION DE VIVIAN SCHEEL.

PAR S. GUINAULT, Encanteur. — Aujourd'hui, VENDREDI, 11 novembre 1870, il sera vendu, à 10 heures du matin, à mon magasin d'encan, coin des rues Bienville et Passage de la Bourse, [illegible]

Propriété rue Kerlerec, No 216.

Vente pour effectuer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 novembre 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
[illegible]

Succession de JOACHIM ANSEMAD.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—[illegible]

1.—UN TERRAIN [illegible]

2.—UN AUTRE TERRAIN [illegible]

PAR G. VALETON.

G. VALETON,

ENCANTEUR,
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY.—[illegible]

— TELS QUE —

[illegible]

PAR J. DÉJAN Jr.

CHEVAUX ET MULETS.

[illegible]

FREDERICKSON & HARTE,

Pharmaciens et Chimistes,
AU No 139 DE LA RUE DU CANAL,
Sixième Tours.

ONT constamment un assortiment complet et frais de

Drogues et Médicaments,
Produits chimiques purs,
Verrerie, Sangsues,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses, Peignes,
&c., &c., &c. &c.

[illegible]

Instruments de chirurgie,
DE
Geo. Tiemann & Co.

[illegible]

Médicaments patentés
FRANÇAIS,
AMÉRICAINS
et ANGLAIS.

[illegible]

Préparations de Fougeras.

SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,

Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICHSHALL,
en Allemagne.

[illegible]

Eaux Minérales

BLUE LICK,	GETTYSBURG,
BLADON,	SOUR LAKE,
CONGRESS,	HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ,	EMPIRE,

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU No. 139 DE LA RUE DU CANAL.

Fontaine arctique,

[illegible]

Notre département de détail et de prescriptions

[illegible]

FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal.

Perdu ou égaré.

[illegible]

G. CAVAROC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve

[illegible]

PAR E. ROGER & CO—E. ROGER, encanteur—SAMEDI, 12 novembre, à 10 heures [illegible]

PAR VINCENT & CO.

Habillements d'Automne et d'Hiver,
Lingerie de Messieurs,
Chapeaux d'Hommes et de Jeunes Garçons,
Bottes et Souliers d'Hommes et de Femmes,
Souliers Philadelphie pour Enfants.

PAR VINCENT & CO: [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements, Articles de toilettes et Chapeaux.

PAR GABRIEL LEAUMONT—[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

TOLE. TOLE.

PAR D. E. MORPHY—[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Terrain rue Marais, entre Ursulines et St-Philippe.

Vente pour opérer un partage.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—[illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ.

Aux Grocers, Barkeepers, &c.

Vente à l'encan pour clore différentes factures, comprenant Vins, Liqueurs, Vermouth, Sardines, Fruits à l'eau-de-vie, Savon de Marseille, &c.

PAR EUGENE TOURNÉ—MERCREDI, [illegible]

En lots, à la convenance des acheteurs;

[illegible]

Mobilier et Argenterie.

Succession de J. B. St. Amand.

PAR EUGENE TOURNÉ—[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Terrains de choix dans la rue du Canal, près le Parc et le Côteau de la Métairie.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de la belle pharmacie connue sous le nom de "Pharmacie Robin" et située au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

PAR G. DE FERIET—[illegible]

CHEMINS DE FER.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.
Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

[illegible]

JAMES T. TUCKER,
Agent général.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.

Voyageurs

ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers [illegible]

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Fouchet.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Lingerie, "Notions," Rubans, Marchandises avariées.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Succession de J. B. Planché Jr.

Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 33,888.—Terrains de très grand prix, nus et améliorés, dans le Deuxième et le Troisième Districts de cette ville. Également, deux grands morceaux de terre sur le Chemin de Gentilly, à environ sept milles de la ville, en face de la gare que doit faire construire la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—[illegible]

1.—UN CERTAIN ILET DE TERRE, [illegible]

2. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

3. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

4. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

5. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

6. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

7. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, [illegible]

8. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, [illegible]

9. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

10. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

11. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

12. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

13. UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

[illegible]

Magasin en Briques.

Vente très positive et sans réserve d'un magnifique Magasin en Briques, à étage et véranda, situé rue Mandeville, entre Chartres et Royale.—Troisième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, [illegible]

TERMES ET CONDITIONS.—[illegible]

Deux terrains de prix, formant l'angle des rues St-Philippe et Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

ATTENTION

Laitiers, Fermiers, Jardiniers et autres.
Vente sans limite d'un ilet de terre à un très long crédit.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—[illegible]

TERMES ET CONDITIONS.—[illegible]

SOCIÉTÉ

Pour élever un monument à la MÉMOIRE DU GÉNÉRAL LEE.

Constitution de la Société du Monument de Lee en Louisiane.

Article 1er.—Cette Société sera connue sous le nom de SOCIÉTÉ LOUISIANAISE DU MONUMENT DE LEE, [illegible]

Art. 2.—Cette Société sera composée de toutes les personnes qui paieront une cotisation de cinq dollars, [illegible]

Art. 3.—[illegible]

Art. 4.—[illegible]

[illegible]

J. G. CAMPBELL.